



Municipalité
de
1081 Montpreveyres

Extrait des décisions de la séance de la Municipalité – No 35

Séance du 29 octobre 2021 – ouverte à 8h30 et levée à 12h05

Présidence	M. Philippe Thévoz, syndic
Secrétaire	Mme Vitalia Torny, secrétaire municipale
Municipalité présente	MM. Philippe Thévoz, syndic, Mme Carol Gachet, vice-syndique et Claude Küng et Mathieu Villet, municipaux

ADMINISTRATION GENERALE

Municipalité – Election complémentaire d'un,e conseiller,ère municipal,e

Répondre à la demande du « Temps » par rapport aux motifs de « ruptures » alors que la nouvelle législature vient de commencer (12 communes concernées dans le canton) afin d'établir un article sur les élections complémentaires qui auront lieu dans les prochains mois. Mme Leyla Staub a démissionné pour des raisons de santé

Autoriser Mme Carol Gachet, municipale à suivre une formation continue en lien avec la prévention des accidents dus aux chantiers

Administration

Décider l'achat d'un appareil gazéificateur et de 3 bouteilles en verre de marque Soda Stream

Externaliser l'établissement des lettres d'information de la Municipalité et inscrire les coûts au budget 2022 qui sera présenté lors de l'assemblée du Conseil général du 9 décembre 2021

Décliner l'offre de Localsearch.ch. A partir du 1^{er} janvier 2022, l'administration communale apparaîtra uniquement comme inscription de base gratuite sur local.ch

Transports publics

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à la séance des communes du réseau régional « Est » qui aura lieu le 2 novembre 2021

Informatique

Convier à une séance, MM. François Villars, conseiller du Conseil général et Gilbert Cuttelod, répondant de la commune de Montpreveyres et d'Ofisa Informatique concernant la sécurité informatique, suite à la proposition de services de M. François Villars en qualité de spécialiste en sécurité informatique

DOMAINES ET BATIMENTS

Forêts

Décliner l'invitation à l'assemblée générale de l'association « Parque pas mon Jorat »

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à l'assemblée générale de Boipac, société coopérative qui se tiendra le 11 novembre 2021

Déléguer M. Philippe Thévoz, syndic, à l'assemblée générale de « La Forestière » qui se tiendra le 25 novembre 2021 et participer au repas qui s'ensuivra

Réfléchir à la création d'un sentier pédagogique reliant les trois secteurs de la commune : Molliebaudin, Mellette et le centre du village

